

Index AI : PRE01/055/2013  
01 February 2013

## **Haïti. Une nouvelle série d'expulsions met des centaines de familles à la rue**

Les autorités haïtiennes doivent agir de toute urgence afin d'empêcher les expulsions illégales et violentes de personnes vivant dans des camps improvisés, et prendre de véritables mesures afin de leur fournir un logement convenable, a déclaré Amnesty International vendredi 1<sup>er</sup> février à la suite d'une nouvelle série d'expulsions ayant concerné des centaines de familles à travers Port-au-Prince.

Un grand nombre des quelque 350 000 personnes vivant toujours dans des camps de fortune depuis le tremblement de terre de 2012 pourraient connaître le même sort.

Le 22 janvier, des policiers ont recouru à la violence pour expulser 84 familles du camp Fanm Koperativ, à Port-au-Prince.

Selon des informations recueillies par Amnesty International, certaines familles n'avaient pas été notifiées de l'expulsion et ont été chassées de leurs tentes par des policiers accompagnés d'un groupe d'hommes armés de machettes et de marteaux.

Suze Mondésir, membre du comité du camp, a raconté leur calvaire : « Vers 10 heures du matin, des policiers sont arrivés au camp avec des hommes armés de machettes et de couteaux. Ils nous insultés et ont commencé à démolir nos tentes. Les hommes nous bousculaient et les policiers agitaient leurs pistolets devant nous pour nous dissuader de réagir. »

Quelques jours avant l'expulsion, les résidents avaient organisé une conférence de presse afin de dénoncer l'inaction des autorités face à leur situation. Ils pensent qu'il est possible que les autorités aient procédé à l'expulsion en représailles.

Les femmes ont été particulièrement affectées par cette expulsion car elles ont non seulement perdu leur logement et leurs effets personnels, mais également leurs petits commerces. Cléane Étienne, une résidente du camp Fanm Koperatif, a déclaré : « Ils renversé d'un coup de pied le pot de café que je m'apprêtais à vendre. C'était mon gagne-pain. Maintenant il me faut de l'argent pour recommencer. »

Une autre femme a indiqué : « Non seulement nous avons perdu nos affaires, mais nous avons en outre dû acheter du bois et des bâches pour reconstruire des abris, parce que nous n'avons nulle part où aller. »

« Ces expulsions sont un nouveau traumatisme pour les personnes vivant dans ces camps de fortune, à qui le tremblement de terre a déjà tout pris. En ne leur accordant même pas le temps de récupérer leurs affaires et en les mettant à la rue, les autorités bafouent la dignité des victimes du séisme », a déploré Javier Zúñiga, conseiller spécial auprès d'Amnesty International.

Plus tôt, le 12 janvier – troisième anniversaire du séisme qui a dévasté Haïti – des représentants des autorités municipales et de l'Agence de protection civile ont procédé à l'expulsion forcée d'environ

600 familles hors du camp de la place Sainte-Anne, également à Port-au-Prince.

Les résidents du camp ont été informés de l'expulsion à peine cinq jours à l'avance et se sont vu promettre 20 000 gourdes (environ 350 euros) par famille. Cependant, d'après le Groupe d'appui aux réfugiés et rapatriés, une organisation locale, 250 familles n'ont toujours pas reçu cette somme. Le jour de l'expulsion, aucune des familles n'a eu le temps de rassembler ses affaires avant que son abri ne soit détruit.

Carnise Delbrun, membre du comité du camp de la place Sainte-Anne, a décrit l'expulsion ainsi : « Nous avons vu des représentants de la municipalité tirer en l'air, jeter des pierres pour nous faire partir, la police est plus tard venue leur prêter main forte. Quatre personnes ont été blessées, dont un bébé d'un an et un enfant de cinq ans. Une planche de bois leur est tombée dessus tandis que les employés municipaux détruisaient leur tente. D'autres résidents ont reçu des pierres et beaucoup d'entre nous ont perdu de l'argent, des téléphones portables et d'autres effets personnels. »

« Il faut à tout prix éviter de forcer ces personnes à quitter les camps, et il convient de mener une véritable consultation et de fournir des logements de remplacement adéquats avant qu'une expulsion n'ait lieu », a résumé Javier Zúñiga. « Les autorités haïtiennes doivent donner la priorité aux besoins en matière de logement des personnes continuant à vivre dans des conditions difficiles dans des camps de déplacés, trois ans après le tremblement de terre », a-t-il ajouté.

Le 12 février 2010, un tremblement de terre dévastateur a fait 200 000 morts et 2,3 millions de sans-abris en Haïti. Trois ans plus tard, on estime que plus de 350 000 personnes vivent actuellement dans 496 camps à travers le pays.